



PREFET DE L'HERAULT

Avis d'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité concernant le projet d'ASF, relatif à la requalification de l'Autoroute A9, sur les communes de Lattes et de Montpellier.

L'enquête publique se déroulera du lundi 24 octobre 2016 au vendredi 18 novembre 2016 à 17h00, soit pendant 26 jours consécutifs.

M. Claude ROUVIERE, directeur des services techniques du CHU de Montpellier, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Le responsable technique du projet auprès duquel des renseignements peuvent être demandés est Monsieur Salvador NUNEZ, directeur d'opérations des Autoroutes du Sud de la France - Mas des Cavaliers II - 471 rue Nungesser CS743 - 34137 Maugeu CEDEX - Téléphone : 04 67 13 86 20.

Les pièces du dossier et les registres d'enquête seront déposés en mairie de Lattes – siège de l'enquête – et en mairie de Montpellier et pourront y être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- à la mairie de Montpellier du lundi au vendredi, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles, de 8h30 à 17h30 (le jeudi jusqu'à 19h) – À noter que la mairie de Montpellier sera exceptionnellement fermée le lundi 31 octobre 2016 ;
- à la mairie de Lattes du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le public pourra en prendre connaissance pendant toute la durée de l'enquête et pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, paraphés par le commissaire enquêteur avant l'ouverture de l'enquête publique, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Lattes
M. Claude ROUVIERE, commissaire enquêteur - Requalification A9
1 avenue de Montpellier
34970 LATTES

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, le public en mairies de Lattes et de Montpellier, lors de ses permanences :

Lieu	Date	Horaires
Mairie de Lattes	- mardi 25 octobre 2016 - vendredi 18 novembre 2016	de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Mairie de Montpellier	- jeudi 10 novembre 2016	de 14h30 à 17h30

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande dûment motivée. Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le présent avis fera l'objet d'un affichage en mairies de Lattes et de Montpellier.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an, à compter de leur date de dépôt, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux en mairies de Lattes et de Montpellier ainsi qu'en Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau de l'Environnement.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur feront également l'objet d'une mise en ligne sur le site internet des Services de l'État (www.herault.gouv.fr) pendant une durée identique ainsi que sur le site internet d'ASF (www.vinci-autoroutes.com)

Il appartiendra au Préfet de prendre une décision favorable ou non, et de prononcer, le cas échéant, par voie d'arrêté, la Déclaration d'Utilité Publique du projet de requalification de l'Autoroute A9 et la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires à la réalisation de l'opération

Cet avis au public d'ouverture d'enquête publique sera publié sur le site Internet des Services de l'Etat (www.herault.gouv.fr) et d'ASF (www.vinci-autoroutes.com) ainsi qu'à proximité du lieu d'opération conformément aux normes en vigueur et par tout autre procédé en usage, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée ; il sera également, dans les mêmes délais, publié dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département de l'Hérault.